

L'eau bénite

Publié le 11 octobre 2021
Abbé Lionel Héry
2 minutes

Entrons dans la tradition et l'intention de l'Église, en évitant de prendre l'eau bénite machinalement.

Lorsque nous entrons dans une église, notre premier geste est de prendre l'eau bénite avec laquelle nous faisons sur nous-même le signe de croix. Bref, nous nous bénissons avec l'eau bénite.

L'eau bénite est le sacramental de base, pour ainsi dire. Elle contient non pas la grâce – comme c'est le cas pour les sept sacrements – mais la prière très puissante de l'Église. Son effet premier est de chasser les démons grâce aux exorcismes, que cette eau a reçus, et au sel, que le prêtre y ajoute lors de sa bénédiction. L'eau bénite écarte donc les nuisances immédiates du démon que sont les attaches au péché, les tentations, les distractions.

Il convient donc de prendre l'eau bénite pour être mieux disposé à honorer le lieu saint qu'est l'église, à y prier, à assister aux offices et à recevoir les sacrements. En un mot l'eau bénite nous fait passer du profane au sacré.

Ce rite nous fait obéir à l'usage des premières églises chrétiennes, quand les fidèles recevaient l'eau bénite du célébrant lui-même avant d'entrer dans l'église, ou bien la prenaient dans des vasques ou « canthares » posées dans le vestibule. De nos jours ils sont aspergés par le célébrant au début de la grand'messe du dimanche.

Entrons dans la tradition et l'intention de l'Église, en évitant de prendre l'eau bénite machinalement. On omet de la prendre lorsqu'il y a l'aspersion du dimanche. Il n'y a aucune raison de la prendre en sortant de l'église, surtout après avoir communiqué. Toute autre utilisation de l'eau bénite par les fidèles à l'église est à proscrire.

Abbé Lionel Héry

Source : [Apostol n° 156](#)